

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS  
ARMP  
Transparence - Equité - Probité

*Handwritten notes:*  
OK  
27/04/2022

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 057/2022

Au Cabinet AFAQ AFNOR AFRIQUE DE L'OUEST

Après avoir reçu le contrat du marché n°DP/CNSSAP/CM/CMG/2019/003, conclu avec la CNSSAP, pour un montant total hors taxe de dollars américains neuf mille sept cent septante un, quatre-vingt-neuf centimes(USD 9.771,89) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 25/04/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général

*Handwritten signature of the Director General.*  
Pasteur Jean Pierre KAPPA  
Directeur Général